WORKING PAPER 4 – 2015/F
LA CIRCULATION DES RICHESSES

MAPS MAISON D'ANALYSE DES PROCESSUS SOCIAUX

LE BIEN-ÊTRE SUBJECTIF EN SUISSE AU DÉBUT DU 21E SIÈCLE : ÉVOLUTION ET DÉTERMINANTS

Katia Iglesias, Jehane Simona Moussa et Christian Suter

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Auteur-e-s
Katia Iglesias, Jehane Simona Moussa et Christian Suter

Katia Iglesias est maître assistante à la MAPS de l'Université de Neuchâtel. Elle est titulaire d'un doctorat en psychologie et d'un master en statistique. Ses travaux se centrent sur le bien-être bio-psycho-social et les populations vulnérables (multi-vulnérables, victimes de violences, souffrant de privation, souffrant de dépendances), avec un intérêt particulier pour les considérations méthodologiques.
Katia.Iglesias@unine.ch

Jehane Simona Moussa est assistante-doctorante à l'Institut de Sociologie de l'Université de Neuchâtel. Elle est titulaire d'un master en socio-économie de l'université de Genève. Ses principaux domaines de recherche sont le bien-être subjectif, les inégalités sociales et la vulnérabilité (les différentes mesures de celle-ci et la définition des groupes vulnérables), mais elle s'intéresse également aux questions de migration et de santé.
Jehane.Simona@unine.ch

Christian Suter est professeur ordinaire et directeur de l'Institut de Sociologie de l'Université de Neuchâtel. Ses principaux domaines de recherche sont indicateurs sociaux et « social reporting », inégalités sociales, pauvreté et politiques sociales, mondialisation et société-monde, sociologie de l'Amérique latine.
Christian.Suter@unine.ch

© 2015 by the authors

ISSN : 1662-744X

La reproduction, transmission ou traduction de tout ou partie de cette publication est autorisée pour des activités à but non lucratif ou pour l'enseignement et la recherche.
Dans les autres cas, la permission de la MAPS est requise.

MAPS MAISON D'ANALYSE DES PROCESSUS SOCIAUX

Contact:
MAPS - Maison d'analyse des processus sociaux
Rue A.-L. Bréguet 1
CH - 2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 39 34
www2.unine.ch/maps
maps.info@unine.ch

Résumé

Le bien-être subjectif, hautement lié à la notion de qualité de vie, est une thématique qui se retrouve souvent au cœur des préoccupations politiques et les recherches sur le sujet se sont multipliées rapidement depuis les années 1980. L'étude de l'évolution du bien-être subjectif apparaît alors d'autant plus importante qu'elle est à même d'apporter des informations intéressantes sur l'état de notre société.

Cette note a deux objectifs principaux. Premièrement, il s'agit de proposer des indicateurs du bien-être subjectif individuel et sociétal qui puissent être mesurés en Suisse dans le temps et, dans le même temps, contribuer au débat sur les qualités psychométriques de ces indicateurs. Pour ce faire, nous avons examiné les problèmes méthodologiques liés aux mesures de satisfaction avec la vie, soit leur qualité intrinsèquement subjective, le nombre de variables nécessaires, la nature de ces variables – mesures globales ou par domaines de vie – et enfin les problèmes liés aux phénomènes d'adaptation. Les données du Panel Suisse de Ménages nous ont permis de créer différents indicateurs du bien-être subjectif. Les analyses menées à partir des données 2005 soutiennent le fait que le bien-être subjectif compte deux dimensions – individuelle et sociétale – et qu'il s'agit de construits liés mais bien distincts. Nous avons pu mesurer l'évolution dans le temps du bien-être subjectif individuel, mais cela n'a pas pu être fait pour le bien-être subjectif sociétal, les données nécessaires n'étant pas disponibles pour chaque année.

Deuxièmement, il s'agit d'étudier, en 2000 et en 2012, les déterminants du bien-être subjectif en Suisse, soit les variables susceptibles de l'influencer. Pour ce faire, nous avons utilisé les indicateurs du bien-être subjectif individuel construits dans la première partie de cette note. De manière générale, quelle que soit l'opérationnalisation du bien-être subjectif individuel et quelle que soit l'année considérée, les deux grandes catégories de variables explicatives sont les déterminants liés à la santé (c.-à-d. état de santé, limitation d'activité pour raison de santé, changement de l'état de santé et problèmes psychosomatiques) et les déterminants liés à la situation financière (c.-à-d. standard de vie et précarité financière).

Mots clefs:

Bien-être subjectif
Bien-être individuel
Bien-être sociétal
Construction d'indicateur
Changement social

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui ont lu attentivement cette note et ont fait part de leurs précieux commentaires: Véronique Jaquier Erard et Pascale Gazareth.

1. INTRODUCTION

« A quel point êtes-vous satisfait avec votre vie ? »
Voici une question souvent posée dans les enquêtes nationales, en Suisse, chez nos voisins français ou allemands, mais aussi à l'autre bout du monde, en Chine ou en Australie. Le bien-être subjectif est une thématique centrale dans notre société et se retrouve souvent au cœur des préoccupations politiques. Déjà après la deuxième guerre mondiale, Georges Gallup, sociologue et statisticien américain reconnu pour ses sondages d'opinion (American Institute of Public Opinion), ainsi que d'autres chercheurs avec lui, se sont intéressés au bonheur des gens et à la satisfaction qu'ils éprouvaient quant à leur vie au moyen d'enquêtes par questionnaires. Ces sondages comportaient des questions telles que « A quelle point êtes-vous heureux » (réponses possibles variant entre pas du tout heureux et très heureux).
Des années 1940 à nos jours, les connaissances sur le bien-être subjectif se sont affinées et il est aujourd'hui défini comme l'évaluation cognitive et affective qu'une personne fait de sa vie, évaluation incluant aussi bien des réactions émotionnelles aux événements de vie que des jugements cognitifs de satisfaction et d'accomplissement (Diener, 2000; Gasper, 2010; Helliwell & Barrington-Leigh, 2010). Lorsque le bien-être subjectif est considéré sous l'angle affectif, Bradburn (1969) a montré qu'il ne peut pas être assimilé à un continuum, mais que les affects positifs (bien-être) et les affects négatifs (mal-être) sont deux composantes du bien-être inter-reliées mais indépendantes qui devaient être étudiées conjointement afin d'avoir une vision complète de l'individu. La satisfaction avec la vie est, quant à elle, considérée comme la composante cognitive du bien-être subjectif, puisqu'elle se fonde sur les croyances évaluatives (c.-à-d. les attitudes) d'une personne à propos de sa vie (Schimmack, 2007; Stutzer & Frey, 2010). Ces croyances évaluatives dépendent de l'accessibilité de la cognition, accessibilité qui est fonction de la fréquence de son expérimentation (Fazio, Powell, & Williams, 1989; Fazio, Sanbonmatusu, Powell, & Kardes, 1986). En effet, dans la première phase du processus d'évaluation, un objet donne lieu à une évaluation spontanée, inconsciente, sans intention ni effort, ce qui engendrera par la suite une activation automatique associée à un contenu désormais inscrit dans la mémoire à long terme (Krosnick, Judd, & Wittenbrink, 2005). Plus certaines expériences sont fréquentes, plus certains contenus inscrits en mémoire sont automatiquement activés en fonction de la force de leur association avec l'objet (Fazio et al., 1986; Krosnick et al., 2005).
Cette subdivision du bien-être en trois composantes – les affects positifs et négatifs, d'une part, et la satisfaction avec la vie, d'autre part – existait déjà dans la définition du bien-être subjectif proposée par Diener en 1984. Helliwell et Barrington-Leigh (2010) ont par ailleurs suggéré que la satisfaction avec la vie (l'évaluation cognitive) refléterait davantage les conditions globales et stables dans le temps de la vie d'un individu, tandis que les émotions (l'évaluation affective) refléteraient davantage l'humeur et seraient donc plus volatiles. Ceci expliquerait qu'il y ait de plus grandes différences internationales en matière de satisfaction avec la vie que sur le plan des émotions. De plus, la corrélation entre conditions stables de la vie et satisfaction avec la vie serait plus forte que celle entre conditions stables de la vie et émotions. Dès lors, en matière de bien-être

subjectif, il est apparu particulièrement important de s'intéresser en détail à l'évaluation cognitive des individus, soit à la satisfaction avec la vie qu'ils éprouvent.
La recherche sur le bien-être subjectif, et plus particulièrement sur la satisfaction avec la vie, s'est fortement développée depuis la fin des années 1980 et le début 1990 avec la publication de nombreux ouvrages scientifiques (p.ex. : Argyle, 1987; Myers, 1992). Un engouement qui intervient dans un contexte où les personnes connaissent une certaine prospérité tant matérielle que dans leur santé. Dans une ère post-matérialiste, celles-ci se sentent concernées par leur qualité de vie, mesurée non plus uniquement au moyen d'indicateurs objectifs de progrès, comme la prospérité économique (p. ex., PIB, richesse, consommation), le taux de criminalité et le niveau éducation, mais à partir de leur ressenti et de ce qu'ils pensent de leur propre vie (Diener, 2000; Diener & Seligman, 2004; Frey & Stutzer, 2002). En effet, les indicateurs objectifs de progrès sont relativement peu liés à l'expérience subjective de tout un chacun (Helliwell, 2003; Helliwell & Putman, 2004). Ainsi, de nos jours, les mesures subjectives du bien-être sont-elles souvent présentées comme des substituts, ou des compléments, aux mesures traditionnelles (Deaton, 2008; Kesebir & Diener, 2008 ; Stiglitz, Sen & Fitousi, 2009). Il est également reconnu que les évaluations que les individus donnent de leur vie fournissent des informations pertinentes pour éclairer les politiques — des informations qui permettent en partie d'expliquer l'écart entre la prospérité relative d'un pays et des taux élevés de problèmes individuels et sociaux (Diener & Seligman, 2004; Huppert, 2009).
Ainsi le bien-être subjectif en tant que cognition est-il considéré comme une caractéristique importante de notre société et l'étude de son évolution dans le temps s'avère pertinente. Dès lors, comment mesurer l'évaluation cognitive du bien-être subjectif afin de l'évaluer au plus près, de l'évaluer dans le temps et de fournir des indicateurs fiables et informatifs aux politiciens ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons nous intéresser aux possibles problèmes méthodologiques posés par les mesures de satisfaction avec la vie. Nous discuterons notamment leur qualité intrinsèquement subjective, le nombre de variables nécessaires, la nature de ces variables – questions globales ou par domaines de vie – et enfin les problèmes liés aux phénomènes d'adaptation, tout en faisant un rapide survol, non-exhaustif, des indicateurs existant pour mesurer la satisfaction avec la vie.

1.1 Subjectivité des indicateurs

Depuis les sondages de Georges Gallup, une multitude d'indicateurs de satisfaction avec la vie ont vu le jour, allant d'une unique question générale à des indicateurs incluant plusieurs domaines de la vie. Le point commun entre ces échelles est la nature subjective des éléments les constituant. Cette nature subjective suscite parfois un certain scepticisme méthodologique quant à leur fiabilité (Helliwell & Barrington-Leigh, 2010). Il peut leur être reproché de ne représenter qu'une évaluation individuelle basée sur les expériences, les valeurs et les attentes d'une personne donnée et donc que des conditions identiques pourraient donner lieu à une évaluation totalement différente chez une autre personne (Diener, Suh, Lucas, & Smith, 1999). Même si cette évaluation est propre à

chaque personne, elle peut être considérée comme comparable, comme démontré dans plusieurs recherches. D'abord, les différences individuelles, bien que le fruit d'évaluations subjectives, sont largement expliquées par les conditions de vie telles que les aspects matériels et sociaux (Helliwell & Barrington-Leigh, 2010). De plus, d'autres chercheurs comme Sandvik, Diener et Seidlitz (1993) ont rapporté que les mesures auto-rapportées du bien-être subjectif convergeaient avec d'autres types d'évaluation auto-rapportées, mais également non auto-rapportées. Ainsi, la subjectivité est trop souvent associée à une vision arbitraire et déformée de la réalité, alors qu'elle renvoie en fait au point de vue du sujet, sachant que ce point de vue peut aussi bien être fidèle à la réalité que s'en éloigner plus ou moins fortement. Finalement, plusieurs études de validation d'indicateurs du bien-être subjectif ont démontré leurs bonnes propriétés psychométriques (c-à-d la qualité des mesures construites : validité et fidélité) (par exemple: Diener, 2000; Diener et al., 2009; Huppert & So, 2013; Sandvik et al., 1993).

Une fois la dimension subjective de ces mesures acceptée, il se pose encore plusieurs questions méthodologiques quant aux qualités psychométriques des mesures de satisfaction avec la vie, et donc à la validité des informations fournies aux politiciens. Premièrement, une seule question générale était-elle suffisante pour mesurer le bien-être subjectif ? Ensuite, faut-il utiliser des mesures de la satisfaction globale ou, au contraire, s'intéresser à la satisfaction dans différents domaines de vie ? Enfin, quelle est la fidélité des indicateurs du bien-être subjectif dans le temps ?

1.2 Le nombre de mesures par indicateur

La question générale « A quel point êtes-vous heureux ? », déjà utilisée dans les années 1940 par Gallup, est encore utilisée dans de nombreuses enquêtes, de même que d'autres questions générales uniques, par exemple dans le Gallup World Poll[1] aux États-Unis, l'Eurobarometer Survey[2] en Europe ou le General Social Survey au Canada[3]. L'utilisation d'une question unique pour opérationnaliser le bien-être subjectif a été critiquée par certains chercheurs qui y voyaient un possible problème de fidélité (Huppert et al., 2009; Spector, 1997). Ces critiques ont été ensuite écartées par d'autres recherches (p.ex.: Dolbier, Webster, McCalister, Mallon, & Steinhardt, 2005; Nagy, 2002; Wanous, Reichers, & Hudy, 1997). Dans leur étude, Sackett et Larson (1990) font ressortir que si le construit que l'on cherche à mesurer est accessible ou sans ambiguïté pour la personne interrogée, alors un item unique peut être suffisant. Il est donc acceptable d'utiliser un seul item général, par exemple pour des questions de place, de coût, ou pour mesurer le changement, mais en aucun cas cela ne remplacera une échelle validée comportant plusieurs items (Wanous et al., 1997). Dans le même sens, Diener, Lucas et Oishi (2002), tout en reconnaissant les qualités psychométriques des mesures de bien-être subjectif, suggèrent tout de

[1] "Suppose we say that the top of the ladder represents the best possible life for you and the bottom of the ladder represents the worst possible life for you. If the top step is 10 and the bottom step is 0, on which step of the ladder do you feel you personally stand at the present time?"

[2] "On the whole, are you very satisfied, fairly satisfied, not very satisfied or not at all satisfied with the life you lead?

[3] "Taken all together, how would you say things are these days: would you say that you are very happy, pretty happy or not too happy?"

même d'utiliser, si possible, plusieurs mesures pour évaluer le bien-être subjectif. Une recommandation qui a conduit à l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs composites de satisfaction avec la vie, dont les deux plus connus sont l'Échelle de satisfaction avec la vie (Satisfaction with Life Scale, SWLS ; Diener, Emmons, Larson, & Griffin, 1985) et l'Indice de bien-être personnel (Personnal Well-being index, PWI ; Cummins, Eckersley, Pallant, Vugt, & Misajon, 2003).

1.3 Nature des mesures : globale ou par domaine

Il apparaît donc qu'il est préférable d'avoir recours à une échelle du bien-être subjectif comportant plusieurs questions. Mais quelle doit être la nature de ces questions pour opérationnaliser au mieux le bien-être subjectif ? Reprenons les deux échelles citées précédemment. L'échelle SWLS[4], tout d'abord, est composée de cinq questions : 1) En général, ma vie correspond de près à mes idéaux, 2) Mes conditions de vie sont excellentes ; 3) Je suis satisfait de ma vie. 4) Jusqu'à maintenant, j'ai obtenu les choses importantes que je voulais de la vie ; 5) Si je pouvais recommencer ma vie, je n'y changerai presque rien. Ces questions sont dites « globales », car elles se réfèrent à la vie dans sa globalité. La deuxième échelle, PWI, est constituée de sept questions de satisfaction : satisfaction avec 1) le standard de vie, 2) la santé, 3) les réalisations de la vie (« life achievement »), 4) les relations personnelles, 5) la sécurité personnelle, 6) l'impression de faire partie d'une communauté et 7) la sécurité de l'avenir (« future security »). Il s'agit de questions portant sur différents domaines de vie dont les réponses sont combinées afin d'obtenir une mesure composite du bien-être subjectif global.

A ce stade, nous pouvons nous demander si la combinaison des réponses sur les domaines de vie est équivalente au bien-être subjectif global. En d'autres termes, est-ce que la somme des parties est équivalente au tout ? En 1935, Hoppock, le pionnier des travaux sur le bien-être subjectif au travail, écrit que la satisfaction au travail peut uniquement être étudiée comme « un tout indivisible ». Selon lui, les composantes de la satisfaction au travail diffèrent d'une personne à l'autre, ainsi que le poids de chacune d'elle, raison pour laquelle il faut travailler uniquement avec une mesure globale. D'un autre côté, l'approche par domaines, dans les travaux sur bien-être subjectif au travail, a pour but de définir quelle(s) dimension(s) composent la satisfaction, ce qui est possible lorsque différents domaines sont analysés séparément. Lorsqu'ils sont agrégées pour mesurer la satisfaction générale, leurs corrélations avec des mesures globales sont assez faibles (Brief, 1998; Scarpello & Campbell, 1983). Cela tend à suggérer que les différents domaines mesurés ne sont qu'un sous-ensemble des domaines de satisfaction. Ces conclusions sur le bien-être subjectif au travail sont transposables au bien-être subjectif en général.

Pour Cummins (1996), bien que l'approche globale de la satisfaction avec la vie et celle par domaines de vie ne soient pas parfaitement liées, elles peuvent être considérées comme équivalentes. Une affirmation qui semble soutenue par l'étude de Schimmack (2007). En effet, ce

[4] Validée en français par Blais, Vallerand, Pelletier, & Brière, 1989.

dernier trouve une forte corrélation entre mesure globale et mesure par domaine. Pourtant, si nous revenons un instant sur les résultats de l'étude de Cummins (1996), ils ne sont pas si clairs. En effet, sur la base de 32 études sélectionnées mesurant au moins 3 domaines de satisfaction avec la vie, il trouve 173 termes différents décrivant des domaines de satisfaction. Parmi ces 173 termes, seuls 68% sont englobés par les 7 domaines de satisfaction définis dans l'indicateur PWI. Compte tenu de ce pourcentage, il est légitime de remettre en question l'équivalence entre la mesure globale et la mesure par domaine.
De plus, comme mentionné précédemment concernant le bien-être subjectif en tant que cognition, l'évaluation de la vie va dépendre de l'accessibilité de l'information. Ainsi, l'accessibilité de la vie ne correspondra pas forcément à la somme des accessibilités des domaines de la vie définit dans l'échelle. Ainsi, il n'est pas clair si ces deux approches sont équivalentes ou non.
Notons qu'à l'heure actuelle, ces deux approches – une mesure unique globale ou une mesure agrégeant plusieurs domaines de vie – coexistent pour mesurer la satisfaction avec la vie. De plus, il n'est pas possible de dissocier les problèmes lié au nombre de mesures de ceux lié à l'approche globale versus par domaine.
Nous avons vu que le bien-être subjectif peut être mesuré à l'aide d'une ou plusieurs questions, d'une part, et à partir de questions de satisfaction globale ou par domaines de vie, d'autre part. Chacune de ces approches possède des avantages et des inconvénients, mais toutes se réfèrent à l'évaluation cognitive qu'une personne fait de son bien-être subjectif.

1.4 Les phénomènes d'adaptation

La validité des indicateurs de satisfaction est, au final, considérée comme plutôt bonne. Se pose alors la question de leur fidélité. Comme pour tout indicateur, nous souhaitons qu'un indicateur de satisfaction reste stable entre deux points rapprochés dans le temps, mais qu'il soit tout de même suffisamment sensible pour capturer des changements réels dans le temps. Une étude bien connue de Brickman et al. (1978) a montré que, même si les circonstances de la vie peuvent influencer la satisfaction avec la vie à une certaine période, un phénomène d'adaptation aurait pour conséquence de ramener le niveau de satisfaction d'une personne vers un niveau d'origine déterminé principalement par la personnalité (Brickman & Coates, 1978; Helliwell & Barrington-Leigh, 2010). Cette adaptation dépendrait des circonstances de la vie et ne serait pas toujours complète (Haslam et al., 2008; Helliwell & Barrington-Leigh, 2010; Lucas, Clark, Georgellis, & Diener, 2004). Elle ne se produit pas de manière instantanée et peut ainsi être détectée au cours d'une période (Atkinson, 1982; Michalos & Kahlke, 2010). Néanmoins, pour Veenhoven (1994), la stabilité de la satisfaction avec la vie est une question de « temps court » : il y a forte corrélation entre deux mesures proches dans le temps, mais cette corrélation diminue sensiblement avec le temps qui passe.

1.5 Bien-être subjectif individuel et sociétal

Des indicateurs de satisfaction existent en Suisse depuis un certain nombre d'années. En 2005, Suter et Iglesias ont proposé de distinguer deux dimensions du bien-être subjectif : le bien-être subjectif *individuel* et le bien-être subjectif *sociétal*. Dans leur étude, ils se sont intéressés au standard de vie en Suisse dans une étude comparative avec d'autres pays européens (Allemagne, Autriche et Slovénie), ainsi qu'à l'impact de ce dernier sur le bien-être subjectif. Utilisant des mesures concernant le niveau personnel de satisfaction avec différents domaines de la vie disponibles dans l'Euromodule 1999/2000, ils ont mis en évidence deux dimensions du bien-être subjectif communes aux quatre pays étudiés, le bien-être subjectif *individuel* et le bien-être subjectif *sociétal*. La première dimension est mesurée par un indicateur composé de quatre variables : la satisfaction avec 1) son niveau de vie, 2) le revenu de son ménage, 3) sa santé et 4) son niveau d'éducation. La seconde est mesurée par un indicateur composé de deux variables : la satisfaction avec 1) la sécurité publique et 2) la situation environnementale.
Sur la base de cette étude, et dans le cadre d'une recherche menée à l'Institut de Sociologie sur l'évolution des inégalités économiques et du bien-être en Suisse au cours des trois dernières décennies[5], nous avons souhaité proposer deux indicateurs composites mesurant respectivement les dimensions individuelle et sociétale du bien-être subjectif afin de les mesurer dans le temps en Suisse. Pour cela, nous avons procédé en deux étapes. Dans un premier temps, nous avons cherché à construire ces indicateurs sur la base des données longitudinales disponibles en Suisse en testant leurs qualités psychométriques afin d'avoir une photo de l'évolution du bien-être subjectif (Partie I). Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés aux déterminants du bien-être subjectif en Suisse en 2000 et en 2012 (Partie II).

2. PARTIE I : MESURES DU BIEN-ÊTRE SUBJECIF ET ÉVOLUTION

2.1 Objectif

Afin de construire les indicateurs composites permettant de mesurer les dimensions individuelle et sociétale du bien-être subjectif telles que proposées par Suter et Iglesias (2005), nous nous sommes intéressés aux enquêtes annuelles suisses qui incluent des questions de satisfaction concernant différents domaines de la vie. Dans un premier temps, nous présentons ces différentes enquêtes, leurs avantages et leurs inconvénients pour évaluer le bien-être subjectif individuel et sociétal, ainsi que les questions qu'elles incluent. Dans un deuxième temps, nous présentons les qualités psychométriques des indicateurs composites qu'il a été possible de construire à partir de ces enquêtes. Enfin, dans un troisième temps, nous analysons l'évolution du bien-être subjectif en Suisse, entre 2000 et 2012, sur la base des indicateurs retenus.

[5] "Income and wealth inequality, deprivation and wellbeing in Switzerland, 1990-2013", projet soutenu par le Fond National Suisse de la Recherche Scientifique (subside n°. 100017_143320 / 1).

2.2 Données sur le bien-être subjectif disponibles en Suisse

Plusieurs enquêtes mesurent annuellement le bien-être subjectif en Suisse, de manière transversale répétée ou longitudinale. La mesure la plus courante du bien-être subjectif est une question unique de satisfaction concernant la vie en général. Les enquêtes qui mesurent la satisfaction concernant différents domaines de la vie sont bien moins nombreuses. Certaines posent, annuellement, une ou deux questions sur la satisfaction concernant des domaines particuliers (p. ex., satisfaction avec le travail ou avec la démocratie), tandis que d'autres administrent des modules plus complets mais implémentés de manière irrégulière (p. ex., European Social Survey), et ainsi ne permettent pas un suivi longitudinal. Seules deux enquêtes administrent, annuellement, plusieurs questions de satisfaction auprès de grands échantillons de la population adulte: le Panel Suisse de Ménages (PSM) et l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse (SILC).

2.2.1 Panel suisse de ménages (PSM)

Le PSM[6] est une enquête longitudinale annuelle menée depuis 1999 auprès d'un panel de ménages privés résidant en Suisse. Il a pour objectif principal l'observation des changements sociaux et l'évolution des conditions de vie de la population. Pour cela, un membre de chaque ménage rempli un questionnaire principal concernant la situation du ménage, puis chaque membre du ménage âgé de 14 ans ou plus répond à un questionnaire individuel. En 1999, un premier échantillon constitué de 5'074 ménages et de 12'931 individus a été sélectionné. En 2004, un deuxième échantillon, constitué de 2'538 ménages et de 6'569 individus, a été ajouté au premier.
Le PSM compte plusieurs questions de satisfaction, soit la satisfaction avec la situation financière du ménage, la durée du temps libre, les activités de loisirs, l'état de santé, la vie en général, le fait de vivre seul ou en commun, la répartition des travaux ménagers, la situation financière individuelle, le revenu personnel du travail, les conditions de travail et l'ambiance de travail. Une question de satisfaction avec la démocratie est également disponible, sauf pour l'année 2010. En 2004, des questions portant sur la confiance générale envers les personnes et de satisfaction avec le travail en général, l'intérêt des tâches et la quantité de travail ont été ajoutées. Les questions de satisfaction avec le logement et le niveau de vie sont uniquement disponibles jusqu'en 2003, et celle de la satisfaction avec la sécurité personnelle uniquement pour 2004 et 2005.

[6] Le Panel suisse de ménages (PSM) est basé au Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS. Il est financé par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique.

2.2.2 Enquête sur les revenus et les conditions de vie en Suisse (SILC)

SILC[7] est une enquête annuelle menée depuis 2007 auprès de ménages privés résidant en Suisse. Elle a pour objectif d'étudier la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie en Suisse de manière comparable avec les autres pays européens. SILC est en effet, à la base une enquête coordonnée par EUROSTAT, l'organisme statistique de l'Union européenne. SILC fournit ainsi des données européennes comparables sur les revenus, la privation matérielle, le logement, le travail, l'éducation, la santé et le bien-être subjectif. De la même manière que dans le PSM, un membre de chaque ménage rempli un questionnaire principal concernant le ménage, puis chaque membre du ménage, âgé de 16 ans ou plus, répond à un questionnaire individuel. Les deux enquêtes présentent d'autres similitudes, l'expérience acquise par le PSM ayant été largement mobilisée pour réaliser les premières versions pilotes de SILC en Suisse.

Chaque année, les interviews sont réalisées sur la base d'un échantillon d'environ 7'000 ménages, et 17'000 personnes. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées chaque année durant quatre années consécutives (mesures panel sur quatre ans). Ainsi, deux types de données sont disponibles dans SILC : des données transversales (depuis 2007) et des données longitudinales (sur quatre ans, mais malheureusement pas encore accessibles au public).

SILC comprend un module de base[8] administré chaque année et des modules annuels[9] qui varient d'une année à l'autre. Les questions de satisfaction disponibles sont la satisfaction avec la situation financière du ménage, la vie en général, la situation financière individuelle, le revenu personnel du travail, les conditions de travail, l'ambiance de travail, la durée du temps libre, les activités de loisirs, les activités dans le ménage, la répartition des travaux ménagers, le fait de vivre seul ou en commun, les relations personnelles et l'état de santé. En 2007, la question de la satisfaction avec le logement était posée au niveau du ménage puis, dès l'année suivante, au niveau individuel. A partir de 2008, des questions supplémentaires ont été introduites pour mesurer la satisfaction avec différents aspects de la prise en charge des enfants (crèche, accueil à la journée, devoirs surveillées, autre solution ; prise en charge rémunérée et gratuite). Depuis 2009, une question de satisfaction avec la sécurité personnelle est également disponible. D'une manière générale, le questionnaire SILC a donc connu de fréquentes adaptations depuis 2007 concernant le bien-être subjectif, y compris dans la formulation d'une partie des questions.

[7] L'enquête SILC (Statistics on Income and Living Conditions) est menée depuis 2007 pour la Suisse par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la base de l'enquête européenne du même nom. Elle a pour objectif d'étudier la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie au moyen d'indicateurs comparables au niveau européen.

[8] Données démographiques, Revenu, Exclusion sociale (retards de paiement, privations matérielles, environnement physique et social), Logement (type d'habitation, conditions de logement, coût du logement), Formation, Travail, Santé (état de santé, accès aux soins de santé), Valeurs et satisfaction, Relations sociales, Prise en charge des enfants.

[9] Pour la période prise en compte dans nos analyses : 2007: conditions de logement ; 2008: endettement et exclusion financière ; 2009: privation matérielle ; 2010: partage des ressources au sein du ménage ; 2011: transmission intergénérationnelle des désavantages sociaux ; 2012: conditions de logement.

2.3 Structure du bien-être subjectif

Afin de construire des indicateurs composites permettant de mesurer les dimensions individuelle et sociétale du bien-être subjectif et d'examiner leurs qualités psychométriques, il convenait premièrement de trouver, dans les données du PSM et de SILC, les variables nécessaires.
Premier constat, l'examen des variables disponibles dans le PSM et SILC indique rapidement que la majorité de ces variables relèvent du bien-être subjectif individuel. Pour le bien-être subjectif sociétal, seules les trois variables de satisfaction avec la sécurité personnelle et le fonctionnement de la démocratie et celle de la confiance générale envers les personnes sont disponibles. Deuxième constat, les variables au niveau sociétal ne sont pas disponibles chaque année. En effet, dans le PSM, la variable de satisfaction avec la sécurité est uniquement disponible en 2004 et en 2005, celle de la confiance générale envers les personnes uniquement à partir de 2004 et celle de satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie n'est pas disponible en 2010. Pour SILC, seule la variable de satisfaction avec la sécurité personnelle est disponible, et ce uniquement à partir de 2009.
En résumé, les données du PSM permettent de construire deux indicateurs du bien-être subjectif, l'un individuel et l'autre sociétal, mais uniquement pour les années 2004 et 2005. Quant aux données du SILC, elles ne permettent pas complètement de distinguer la dimension individuelle du bien-être subjectif de sa dimension sociétale, même si quelques analyses sont possibles pour la période 2009–2012.

2.3.1 Qualités psychométriques des indicateurs du bien-être subjectif

Afin de répliquer l'étude de Suter et Iglesias (2005), nous avons souhaité comparer deux structures factorielles, soit deux modèles, au moyen des données de chacune des enquêtes. Le premier modèle reposait sur deux facteurs latents corrélés : le bien-être subjectif individuel et le bien-être subjectif sociétal. Le second modèle reposait sur un unique facteur latent, le bien-être subjectif, construit avec l'ensemble des variables disponibles. Puis, les facteurs latents de chacun des deux modèles ont été mis en relation avec le bien-être subjectif global, tel qu'opérationnalisé à l'aide d'une question de satisfaction avec la vie en générale à travers une corrélation de Pearson.
Les qualités psychométriques de nos deux indicateurs ont été établies en conduisant une série d'analyses factorielles confirmatoires (AFC) utilisant un estimateur MLR (estimation du maximum de vraisemblance avec erreurs standards robustes). Afin de gérer les problèmes de données manquantes, la méthode d'estimation FIML (Full Information Maximum Likelihood) a été utilisée. Cette méthode utilise les données brutes et prend en compte toutes les données disponibles[10]. Nous avons évalué la qualité d'ajustement de l'AFC au moyen de deux indices: le « Root Mean Square Error of Approximation » (RMSEA) et le « Standardized Root Mean Square Residual » (SRMR). Comme recommandé par Hu et Bentler (1998), ces deux indices d'ajustement doivent être vérifiés conjointement eu égard à leur sensibilité à une mauvaise identification des

[10] Cela signifie, par exemple, qu'une AFC incluant la variable de satisfaction avec le travail n'exclut pas de l'analyse les personnes non actives qui n'ont pas de score pour cette variable.

saturations. Nous avons également utilisé le “Comparative Fit Index” (CFI) qui est un des indices d’ajustement le moins influencé par la taille de l’échantillon (Hu & Bentler, 1995, 1998, 1999). Sur la base de ces indices, un modèle est considéré comme étant de « bonne qualité » lorsque son RMSEA est <.05 (Browne & Cudeck, 1993), son SRMR <.05 (Hu & Bentler, 1995) et son CFI >.97 (Schermelleh-Engel, Moosbrugger, & Müller, 2003). De même, le modèle est considéré comme étant de « qualité acceptable » si son RMSEA se trouve entre 0.05 et 0.08, son SRMR entre 0.05 et 0.10 et son CFI entre 0.95 et 0.97. L'ensemble des analyses ont été effectuées à l’aide du logiciel Mplus 7.0 (Muthen & Muthen, 2007).

2.3.2 Indicateurs composites de bien-être subjectif individuel et sociétal

2.3.2.a PSM

Dans le PSM, nous avons choisi les variables qui correspondaient le plus à celles utilisées par Suter & Iglesias (2005) pour construire deux indicateurs composites du bien-être subjectif individuel et sociétal. Nous avons sélectionné les variables de satisfaction avec la situation financière, les loisirs, l’état de santé, le travail en général, la sécurité personnelle et le fonctionnement de la démocratie, et celle de la confiance générale envers les personnes; chacune de ces variables était disponible pour l'année 2005 (vague 7).

Table 1: Résultats des AFC sur les données du PSM, 2005

	Deux facteurs latents		**Un facteur latent**
Items	**Individuel**	**Sociétal**	**Bien-être subjectif**
Situation financière	0.468	--	0.453
Loisirs	0.431	--	0.361
Santé	0.430	--	0.392
Travail en général	0.428	--	0.370
Sécurité personnelle	--	0.457	0.432
Démocratie	--	0.478	0.413
Confiance	--	0.499	0.434
N	6533		6533
RMSEA	0.026		0.036
CFI	0.948		0.889
SRMR	0.025		0.036
Corr. entre facteurs latents	0.671		--
Corr. avec satisfaction globale	0.835	0.467	0.766

CFI: Comparative Fit Index; RMSEA: Root Mean Square Error of Approximation, SRMR: Standardized Root Mean Square Residual. Avec ajustement bon: RMSEA < 0.05, SRMR < 0.05, CFI > 0.97; et ajustement acceptable: RMSEA < 0.08, SRMR < 0.10, CFI > 0.95.

Source : Panel Suisse de Ménages 2005.

Nous avons testés les deux structures factorielles définies au préalable. Le premier modèle était composé de deux facteurs latents : le bien-être subjectif individuel (les quatre premières variables) et le bien-être subjectif sociétal (les trois dernières). Le second modèle était composé d'un unique facteur latent, le bien-être subjectif, construit avec les sept variables.
Le modèle à deux facteurs latents est jugé *bon* selon les indices RMSEA et SRMR, et *acceptable* selon l'indice CFI. Le modèle à un facteur latent peut également être considéré comme *bon* selon les indices RMSEA et SRMR, mais la valeur de son CFI est bien en dessous du 0.95 attendu (Table 1). Les saturations sont légèrement supérieures dans le modèle à deux facteurs latents, donc légèrement meilleures. Les indices d'ajustement nous amènent également à privilégier le modèle à deux facteurs latents. En distinguant les items individuels des items sociétaux, le CFI du modèle atteint le seuil attendu pour un modèle acceptable. De plus, bien que les deux facteurs latents soient fortement corrélés (0.671), ils semblent mesurer deux construits distincts (avec 55% de variance non commune). Dès lors, nous nous attendions à ce que l'indicateur composite du bien-être subjectif individuel soit fortement corrélé avec la question de satisfaction globale avec la vie en général, tandis que cela ne devait pas être le cas avec l'indicateur composite du bien-être subjectif sociétal. Cette hypothèse a été confirmée par une corrélation de 0.835 entre la mesure globale de satisfaction et le bien-être subjectif individuel, mais de seulement 0.467 avec le bien-être subjectif sociétal.
Les données du PSM viennent corroborer les résultats de Suter et Iglesias (2005) et nous amènent à privilégier un modèle composé de deux facteurs latents, mesurant respectivement une dimension individuelle du bien-être subjectif et une dimension sociétale. Les deux indicateurs développés représentent des construits liés, mais distincts, et la dimension individuelle apparaît similaire à la mesure globale de satisfaction avec la vie.

2.3.2.b SILC

Nous aurions aimé adopter la même démarche analytique avec les données de SILC, malheureusement cette enquête ne contenait qu'une seule variable se rapportant au bien-être subjectif sociétal. Les deux modèles que nous avons choisi de confronter étaient composés d'un facteur latent unique. Le premier modèle (*6 items*) était construit à partir des variables de satisfaction avec la situation financière, les loisirs, les conditions de travail, les relations personnelles, l'état de santé, et la sécurité personnelle. Le second modèle (*5 items*) incluait les mêmes variables, auxquelles nous avons soustrait la mesure sociétale, la satisfaction avec la sécurité personnelle, afin de voir l'effet de cette variable sur les indices d'ajustement du modèle. Chacune de ces variables étaient disponibles pour l'année 2012.
Les indices d'ajustement des deux modèles sont *bons* selon les indices RMSEA, CFI et SRMR. Le fait d'inclure ou non une variable mesurant la dimension sociétale du bien-être subjectif n'a qu'un effet modéré sur la qualité respective des modèles, même si les indices d'ajustement du second modèle (sans la variable de satisfaction avec la sécurité personnelle) sont légèrement meilleurs (Table 2). Par contre, la saturation pour la variable de sécurité personnelle dans le premier modèle est proche de 0, signalant un très faible lien entre le facteur latent et la variable manifeste. Compte

tenu du manque de variables disponibles pour créer un indicateur composite du bien-être subjectif sociétal et sur la base de ces simples résultats, il est difficile d'apporter une conclusion définitive sur la pertinence de construire deux indicateurs distincts du bien-être subjectifs.

Table 2: Résultats des AFC sur les données SILC, 2012

Items	6 items	5 items
Situation financière	0.526	0.528
Conditions de travail	0.547	0.547
Loisirs	0.613	0.625
Relations personnelles	0.521	0.515
Santé	0.499	0.489
Sécurité personnelle	-0.233	--
N	12677	12677
RMSEA	0.027	0.025
CFI	0.972	0.984
SRMR	0.021	0.018
Corr. satisfaction globale	0.782	0.786

CFI: Comparative Fit Index; RMSEA: Root Mean Square Error of Approximation, SRMR: Standardized Root Mean Square Residual. Avec ajustement bon: RMSEA < 0.05, SRMR < 0.05, CFI > 0.97; et ajustement acceptable: RMSEA < 0.08, SRMR < 0.10, CFI > 0.95.
Source : OFS, SILC 2012.

2.4 Evolution du bien-être subjectif en Suisse

Notre objectif initial était de construire deux indicateurs composites des dimensions individuelle et sociétale du bien-être subjectif de manière à étudier leur évolution dans le temps. Malheureusement, les données disponibles pour la période 2000–2012 ne permettent pas de construire un indicateur composite robuste de la dimension sociétale du bien-être subjectif à partir des données de SILC. Quant aux données du PSM, elles permettraient éventuellement un suivi de la question de la satisfaction avec le fonctionnement de la démocratie (sauf pour l'année 2010), mais nos analyses ont montré que cette variable se comportait différemment des autres (résultats non présentés).
En conséquence, nous avons décidé, pour cette dernière étape, de mesurer uniquement le bien-être subjectif individuel entre 2000 et 2012 à l'aide des données du PSM. Pour rappel, l'indicateur composite du bien-être subjectif individuel est construit à partir de quatre variables, soit la satisfaction avec la situation financière, les loisirs, l'état de santé et les conditions de travail[11].
Les qualités psychométriques de notre indicateur composite sont bonnes, comme en atteste les résultats des AFC présentés dans la Table 3 (AFC sur données pondérées (utilisation des

[11] Les questions sont formulées de la manière suivante: "Etes-vous satisfait 1) de votre état de santé, 2) de votre situation financière, 3) de vos conditions de travail, et 4) de la quantité de temps libre que vous avez". Les réponses varient entre 0 = *pas du tout satisfait*, et 10 = *complétement satisfait*.

pondérations transversales)). Les indices d'ajustement des modèles factoriels sont, pour la plupart, *bons*, ou alors acceptables dans quelques rares cas. De plus, le facteur latent de ces modèles, soit le bien-être subjectif individuel, est fortement corrélé avec la question de satisfaction avec la vie en général, comme cela était attendu; les corrélations varient entre 0.74 et 0.81, ce qui se traduit par un pourcentage de variance commune se situant entre 54 et 65%.

Table 3: AFC sur le bien-être subjectif individuel de 2000 à 2012 (données PSM)

Items	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**
Situation financière	0.516	0.547	0.542	0.523	0.511	0.551	0.493	0.547	0.539	0.544	0.542	0.503	0.549
Loisirs	0.446	0.461	0.440	0.463	0.531	0.482	0.468	0.491	0.492	0.480	0.445	0.519	0.511
Santé	0.429	0.413	0.411	0.443	0.437	0.403	0.451	0.422	0.458	0.462	0.536	0.512	0.536
Conditions de travail	0.566	0.552	0.550	0.551	0.552	0.535	0.555	0.589	0.561	0.588	0.776	0.557	0.516
N	7071	6593	5691	5220	8052	6533	6655	6972	6851	7039	7450	7450	7298
CFI	0.960	0.980	0.971	0.968	0.982	0.987	0.956	0.998	0.984	0.985	0.986	0.994	0.982
RMSEA	0.050	0.036	0.041	0.046	0.035	0.024	0.050	0.012	0.029	0.027	0.033	0.018	0.026
SRMR	0.022	0.017	0.019	0.020	0.017	0.014	0.023	0.008	0.016	0.016	0.016	0.012	0.021
Corr. Satis. globale	0.753	0.774	0.774	0.805	0.750	0.787	0.791	0.743	0.735	0.766	0.752	0.751	0.749

CFI: Comparative Fit Index; RMSEA: Root Mean Square Error of Approximation, SRMR: Standardized Root Mean Square Residual. Avec ajustement bon: RMSEA < 0.05, SRMR < 0.05, CFI > 0.97; et ajustement acceptable: RMSEA < 0.08, SRMR < 0.10, CFI > 0.95.

Source : Panel Suisse de Ménages 2000–2012.

Ayant à disposition un indicateur composite robuste du bien-être subjectif individuel pour la période 2000—2012, il nous est possible de mesurer l'évolution du bien-être subjectif en Suisse selon deux opérationnalisations différentes, notre indicateur composite versus la question globale.

Notre indicateur composite est relativement stable, avec une valeur de 7.6 durant la période 2000—2004 et la période 2006—2012 (Figure 1). Par contre, nous observons une augmentation à 7.8 en 2005. L'écart-type des moyennes oscille entre 1.2 et 1.3. Si nous examinons, en revanche, le bien-être subjectif opérationnalisé avec la variable de satisfaction avec la vie en général, son évolution est différente. La satisfaction moyenne avec la vie en général diminue en effet de 0.3 points durant cette période, passant de 8.2 (2000) à 7.9 (2012). L'écart-type des moyennes oscille entre 1.4 et 1.5.

Ainsi, alors que l'indicateur composite suggère une stabilité dans le temps du bien-être subjectif, l'opérationnalisation par la question de satisfaction globale avec la vie suggère une légère diminution (constante) du bien-être subjectif. Dès lors, comment interpréter ces résultats et, surtout, à quel indicateur doit-on se fier?

Comme mentionné dans l'introduction, le nombre de questions constituant l'indicateur et la nature des questions (globale versus par domaine) peuvent ne pas être équivalent. Si nous reprenons les résultats suisses, et si nous considérons que la question globale est une opérationnalisation fiable du bien-être subjectif, quelles seraient les raisons qui pourraient expliquer une plus grande stabilité de l'indicateur composite ? Il est possible que le fait d'agréger des données (ici, quatre variables)

pour créer un indicateur composite ait pour effet de lisser les résultats obtenus. En effet, l'écart-type de l'indicateur composite est plus petit que celui de la question globale, ce qui dénote une moindre variabilité des réponses. Le choix des items pourrait également avoir une influence sur nos résultats. Lorsque les participants sont amenés à indiquer leur degré de satisfaction globale avec la vie en général, ils évaluent leur bien-être subjectif en regard des différents domaines de vie qui sont, selon *leurs* valeurs, importants. Or, il se peut que ces dimensions ne soient pas celles que nous avons utilisées pour notre indicateur composite. Nous notons en effet que, malgré une légère diminution de la variable de satisfaction globale dans le temps, elle demeure toujours supérieure aux valeurs obtenues avec l'indicateur composite.

Figure 1: Niveau moyen de bien-être subjectif entre 2000 et 2012 selon l'indicateur utilisé (données PSM)

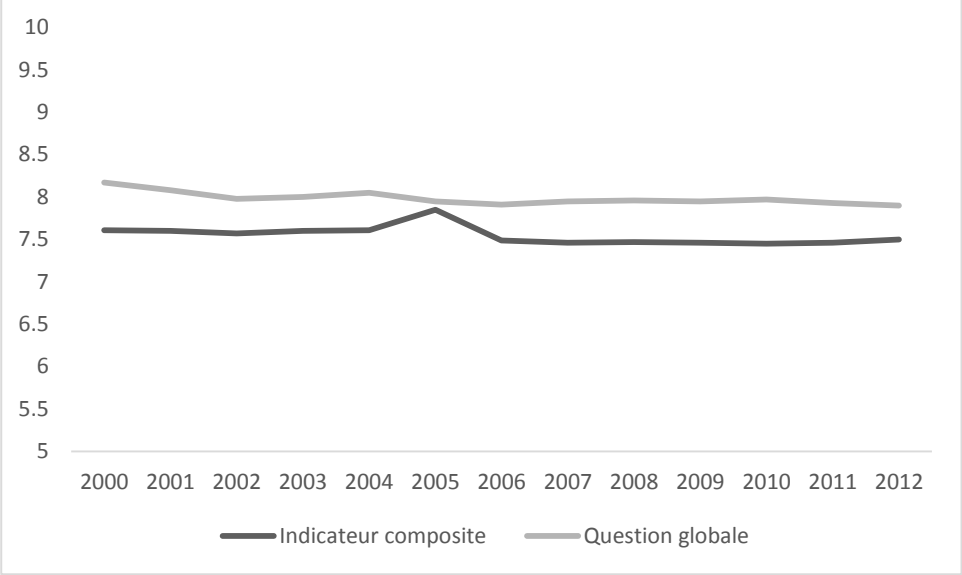

Source : Panel Suisse de Ménages 2000–2012.

Ainsi, l'évaluation du bien-être subjectif global de la vie serait supérieure à son évaluation définie sur la base des quatre domaines retenus. Notons tout de même une forte corrélation à chaque vague entre les deux indicateurs (entre 0.73 et 0.79).

3. PARTIE II : LES DÉTERMINANTS DU BIEN-ÊTRE SUBJECTIF

3.1 Objectif

Dans cette seconde partie, nous nous sommes intéressés aux déterminants du bien-être subjectif en 2000 et en 2012, soit aux variables susceptibles de l'influencer, en cherchant à savoir dans quelle mesure ces déterminants ont changé avec le temps. Nous souhaitions ensuite voir si ces déterminants varient selon l'opérationnalisation du bien-être subjectif qui est adoptée (question globale versus indicateur composite). Nous voulions ainsi examiner si les résultats des analyses

sur les déterminants peuvent apporter des arguments permettant de privilégier l'une ou l'autre des opérationnalisations pour un suivi du bien-être subjectif dans le temps.

3.2 Les déterminants du bien-être subjectif

De nombreux déterminants ont été analysés en lien avec le bien-être subjectif. Passant en revue la littérature, Dolan, Peasgood, & White (2008) ont proposé de les regrouper en 7 catégories : (1) les *caractéristiques personnelles*, telles que l'âge, le genre, l'ethnie et la personnalité; (2) le *revenu* ainsi que tous les déterminants relatifs au revenu; (3) les *caractéristiques socialement développées*, telles que l'éducation, la santé, le type de travail et le chômage; (4) *l'utilisation du temps*, soit les heures de travail, les déplacements pendulaires, les soins envers autrui, l'engagement envers la communauté et le bénévolat, le sport et l'activité religieuse; (5) les *attitudes et croyances envers soi, les autres et la vie*, soit la confiance (confiance sociale), la conviction politique et la religion; (6) les *relations*, soit le mariage, les relations intimes, le fait d'avoir des enfants, de voir sa familles et ses amis (capital social); et (7) l'*environnement économique, social et politique plus large*, soit les inégalités de revenu, le taux de chômage, l'inflation, le système d'allocations et les assurances publiques, la démocratie, le climat et l'environnement naturel, la sécurité et le degré d'urbanisation.

3.3 Mesures

À partir de la catégorisation des déterminants du bien-être subjectif de Dolan et al. (2008), nous avons sélectionné, dans les données du PSM, des indicateurs correspondant à chacune des catégories proposées. Dans les pages suivantes, nous présentons l'opérationnalisation des indicateurs. À noter que certaines variables du PSM ont été combinées pour des raisons théoriques ou pratiques. Pour toutes les variables à l'exception de celles relatives à des caractéristiques personnelles, nous avons défini une modalité de variable neutre et une ou plusieurs modalités défavorables. Lorsque cela était pertinent, nous avons également défini une modalité favorable. Pour le détail des constructions, veuillez vous référer à l'annexe.

3.4 Analyses statistiques

Nous avons d'abord procédé à une série de régressions linéaires avec chacun des déterminants du bien-être subjectif, afin de mesurer leur pouvoir explicatif individuel. Puis, dans un deuxième temps et sur la base des résultats des premières analyses, nous avons voulu identifier le modèle multivarié avec le meilleur pouvoir explicatif en appliquant la méthode de régression *stepwise*. Les échantillons étant de grande taille, nous avons utilisé la taille d'effet ($R2 > 2\%$), et non la p-valeur, comme critère de sélection de modèle.

Ces analyses ont été menées, chaque fois, avec les données des années 2000 et 2012, et avec les deux indicateurs du bien-être subjectif (question globale versus indicateur composite).

Nous présentons tout d'abord les résultats d'analyses descriptives indiquant, pour les variables quantitatives, la moyenne de l'écart-type, et pour les variables qualitatives, la fréquence et le pourcentage.

3.5 Résultats

3.5.1 Analyses descriptives

Grâce une pondération transversale des données du PSM, il est possible d'obtenir pour chaque année une estimation des caractéristiques des individus vivant en Suisse. La Table 4 présente ainsi les caractéristiques des personnes vivant en Suisse en 2000 et en 2012. Malheureusement, la pondération disponible dans le PSM ne permet pas de compenser l'attrition[12] usuelle des données de type panel.

Table 4: Exemples de caractéristiques pouvant être affectés par l'attrition

	2000	**2012**
Age	43.1 (16.8)	48.1 (19.1)
Femme	55.20%	55.00%
Non-Suisse	10.00%	6.10%
Education primaire	23.40%	20.60%
Education secondaire	53.50%	47.50%
Education tertiaire	23.10%	31.90%
Non-actifs	38.80%	42.70%
Actifs occupés	60.30%	56.30%
Au chômage	0.90%	0.90%
Pauvreté	14.40%	8.00%
Risque de pauvreté	13.40%	11.70%
Classe moyenne	43.50%	53.20%
Classe supérieur	12.40%	20.10%
Revenu manquant	16.20%	7.00%
Pas de précarité financière	61.00%	56.00%
Précarité financière faible	29.40%	29.40%
Précarité financière forte	9.60%	14.60%
Pas de privation	74.60%	81.30%
Privation moyenne	10.80%	11.60%
Privation forte	14.70%	7.10%
N	7071	7299

Source : Panel Suisse de Ménages 2000 et 2012.

[12] L'attrition correspond au phénomène des ménages qui cessent de participer à l'enquête (décès, renonciations). Comme ces ménages n'ont pas le même profil que ceux qui restent, cela affecte la représentativité de l'échantillon. La pondération transversale permet de corriger cette attrition mais uniquement sur les variables utilisées pour la pondération comme le sexe, l'âge, la nationalité et la grande région de domiciliation. D'autres biais comme ceux liés aux revenus ne sont pas corrigés.

Les différences entre 2000 et 2012 peuvent être de deux ordres : l'attrition mentionnée précédemment et l'évolution sociale intervenue durant la décennie. Avec l'échantillon de 2012, nous pouvons relever un léger vieillissement de la population lié à la nature des données panel avec une moyenne d'âge de 5 ans supérieure à celle de 2000. Nous pouvons également relever la perte partielle des personnes appartenant à certaines catégories comme les personnes non suisses et les personnes ayant un niveau d'éducation primaire et secondaire. Concernant les indicateurs de pauvreté, il y a une perte partielle des personnes connaissant une situation défavorable, comme les personnes pauvres ou à risque de pauvreté et les personnes connaissant une privation forte. Par contre, un indicateur a connu une évolution inverse, la précarité financière, puisque la proportion de personnes connaissant une situation de forte précarité est plus élevée dans l'échantillon de 2012, ce qui correspond plus probablement à un changement social survenu en Suisse.

3.5.2 Analyses univariées et multivariées

Afin de mieux comprendre les facteurs qui expliquent qu'une personne se sente mieux qu'une autre, nous avons analysé le pouvoir explicatif de chacun des déterminants du bien-être subjectif définis précédemment (Table 3).

Avec l'indicateur composite, les meilleurs prédicteurs du bien-être subjectif, en 2000 comme en 2012, sont les mesures relatives à la santé. En effet, l'état de santé, le changement dans l'état de santé, limitation d'activité pour raison de santé et les problèmes psychosomatiques[13] ont un pouvoir explicatif qui varie de 3.2 à 6.7%. La situation financière, la précarité financière et le standard de vie sont également de bons prédicteurs du bien-être subjectif, puisque les pourcentages de variance expliquée dans ces modèles sont similaires à ceux observés avec les variables de santé (entre 3.9 et 4.6%), de même que l'âge (entre 4.2 et 5.6%). Le statut sur le marché du travail et la confiance dans les institutions[14] expliquent tous deux 2.1% de la variance du bien-être subjectif individuel. Le pouvoir explicatif des autres variables considérées individuellement est toujours inférieur à 2%. Quant au meilleur modèle multivarié, il permet d'expliquer un cinquième de la variance du bien-être subjectif à l'aide des indicateurs de santé et de précarité financière. En 2000, l'ajout des variables de sexe, de soutien émotionnel et de confiance dans les institutions augmente le pourcentage de variance expliquée de 19.8 à 23.8%. En 2012, l'ajout de la variable du statut sur le marché du travail augmente le pourcentage de variance expliquée de 23.7 à 24.6%.

[13] Variable uniquement disponible en 2000.

[14] Variable uniquement disponible en 2000.

Table 3: Déterminants du bien-être subjectif en 2000 et 2012 : analyses variable par variable

		Indicateur composite								Question globale							
		2000				2012				2000				2012			
		coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2
Age	Moins de 35 ans	-0,48	-10,76	0,000	4,15	-0,31	-7,66	0,000	5,60	-0,12	-2,47	0,014	0,82	-0,02	-0,54	0,591	0,45
	Entre 35 et 49 ans	-0,35	-7,84	0,000		-0,28	-6,77	0,000		-0,19	-3,88	0,000		-0,02	-0,52	0,605	
	Entre 50 et 64 ans	réf				réf				réf				réf			
	Entre 65 et 79 ans	0,37	6,05	0,000		0,50	10,62	0,000		0,24	3,58	0,000		0,20	3,91	0,000	
	80 ans et plus	0,37	2,57	0,010		0,57	6,88	0,000		0,28	1,83	0,068		0,27	3,04	0,002	
Sexe	Etre une femme	0,13	3,85	0,000	0,21	0,04	1,41	0,158	0,03	0,08	2,17	0,030	0,07	-0,02	-0,55	0,584	0,00
Nationalité	Non suisse	-0,62	-11,31	0,000	1,80	-0,45	-6,98	0,000	0,67	-0,46	-7,91	0,000	0,88	-0,36	-5,33	0,000	0,39
Niveau d'éducation le plus élevé	Primaire	-0,07	-1,78	0,075	0,05	-0,07	-1,75	0,081	0,04	-0,03	-0,58	0,564	0,08	-0,04	-0,83	0,408	0,05
	Secondaire	réf				réf				réf				réf			
	Tertiaire	0,00	0,06	0,952		-0,01	-0,30	0,761		0,09	1,97	0,048		0,05	1,33	0,184	
Statut sur le marché du travail	Actifs occupés	réf			2,10	réf			2,07	réf			1,56	réf			0,48
	Non -actifs	0,32	9,40	0,000		0,35	11,40	0,000		0,26	7,13	0,000		0,05	1,36	0,173	
	Au chômage	-1,23	-7,07	0,000		-0,61	-3,83	0,000		-1,37	-7,23	0,000		-0,96	-5,64	0,000	
Etat de santé	Mauvais état	-0,99	-21,48	0,000	6,19	-0,92	-22,92	0,000	6,74	-0,91	-18,29	0,000	4,52	-1,07	-25,36	0,000	8,10
Changement de l'état de santé	Détérioration	-0,82	-14,72	0,000	3,16	-0,84	-18,93	0,000	4,72	-0,73	-12,07	0,000	2,03	-0,80	-17,01	0,000	3,85
	Pas de changement	réf				réf				réf				réf			
	Amélioration	-0,24	-5,35	0,000		-0,20	-4,86	0,000		-0,05	-0,92	0,356		-0,07	-1,68	0,094	
Limitation d'activité pour raison de santé dans la vie	Pas de limitation	réf			4,88	réf			6,39	réf			3,23	réf			5,22
	Limitation moyenne	-0,45	-11,80	0,000		-0,41	-12,00	0,000		-0,35	-8,44	0,000		-0,32	-8,84	0,000	
	Limitation forte	-0,81	-17,17	0,000		-0,86	-21,96	0,000		-0,74	-14,44	0,000		-0,83	-19,99	0,000	
Problèmes psychosomatiques		-0,30	-21,75	0,000	6,34					-0,26	-17,44	0,000	4,13				

Table 3: Déterminants du bien-être subjectif en 2000 et 2012 : analyses variable par variable (suite)

		Indicateur composite								Question globale							
		2000				2012				2000				2012			
		coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2
Pauvreté	Pauvre	-0,20	-3,91	0,000	0,88	-0,20	-3,35	0,001	0,65	-0,18	-3,31	0,001	0,43	-0,38	-6,17	0,000	0,91
	À risque de pauvreté	-0,18	-3,45	0,001		-0,18	-3,53	0,000		-0,03	-0,57	0,566		-0,21	-4,00	0,000	
	Classe moyenne	réf				réf				réf				réf			
	Classe supérieure	0,19	3,53	0,000		0,13	3,16	0,002		0,19	3,41	0,001		0,10	2,36	0,018	
	Revenu manquant	0,13	2,72	0,007		0,14	2,25	0,025		0,02	0,42	0,674		0,01	0,21	0,831	
Précarité financière	Pas de précarité	réf			4,60	réf			3,88	réf			2,39	réf			2,15
	Précarité moyenne	-0,36	-9,88	0,000		-0,35	-10,05	0,000		-0,29	-7,30	0,000		-0,29	-7,96	0,000	
	Précarité forte	-0,96	-17,20	0,000		-0,72	-16,04	0,000		-0,74	-12,23	0,000		-0,55	-11,59	0,000	
Standard de vie	Pas de privation	réf			4,24	réf			4,00	réf			2,49	réf			1,97
	Privation faible	-0,47	-6,61	0,000		-0,46	-6,59	0,000		-0,22	-2,96	0,003		-0,39	-5,25	0,000	
	Privation forte	-0,70	-16,67	0,000		-0,77	-16,38	0,000		-0,59	-13,17	0,000		-0,55	-11,13	0,000	
Confiance dans les institutions suisses	Pas de confiance	-0,33	-7,42	0,000	2,08					-0,36	-7,45	0,000	1,90				
	Confiance moyenne	réf								réf							
	Confiance élevée	0,25	6,66	0,000						0,24	6,02	0,000					
Intérêt pour la politique	Pas d'intérêt	-0,25	-4,44	0,000	0,56	-0,07	-1,21	0,225	0,95	-0,19	-3,09	0,002	0,19	-0,15	-2,39	0,017	0,32
	Intérêt moyen	réf				réf				réf				réf			
	Intérêt marqué	0,09	2,68	0,007		0,24	7,21	0,000		0,03	0,87	0,384		0,11	3,08	0,002	

Table 3: Déterminants du bien-être subjectif en 2000 et 2012 : analyses variable par variable (suite)

		Indicateur composite								Question globale							
		2000				2012				2000				2012			
		coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2
Victimisation	Avoir été victime	-0,19	-3,77	0,000	0,20	-0,27	-5,51	0,000	0,42	-0,18	-3,30	0,001	0,15	-0,30	-5,72	0,000	0,45
Activités associatives	Pas d'activités	-0,16	-4,37	0,000	0,65					-0,16	-4,06	0,000	0,79				
	Activités faibles	réf								réf							
	Activités moyennes à fortes	0,12	2,64	0,008						0,19	3,77	0,000					
Participation aux associations	Oui	0,22	6,76	0,000	0,65	0,26	8,58	0,000	1,00	0,28	8,02	0,000	0,90	0,23	6,93	0,000	0,65
Travail bénévole	Oui	0,19	5,52	0,000	0,43	0,19	6,00	0,000	0,49	0,24	6,49	0,000	0,59	0,22	6,59	0,000	0,59
Capital social	Pas/peu de soutien émotionnel	-0,23	-3,55	0,000	1,79					-0,40	-5,83	0,000	2,62				
	Soutien émotionnel moyen	réf								réf							
	Soutien émotionnel fort	0,31	9,15	0,000						0,37	10,14	0,000					
	Pas/peu de soutien pratique	0,02	0,45	0,652	0,90					-0,11	-2,25	0,024	1,25				
	Soutien pratique moyen	réf								réf							
	Soutien pratique fort	0,28	7,56	0,000						0,30	7,70	0,000					
N					7071				7299				7071				7299

Réf : catégorie de référence, R2 : pourcentage de variance expliquée en %

Source : Panel Suisse de Ménages 2000 et 2012.

Table 4: Déterminants du bien-être subjectif en 2000 et 2012 : analyses multivariées

		Indicateur composite								Question globale							
		2000				2012				2000				2012			
		coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2
Age	Moins de 35 ans	-0,65	-16,01	0,000	23,75	-0,55	-14,14	0,000	24,57	-0,33	-7,32	0,000	14,29	-0,17	-3,99	0,000	12,78
	Entre 35 et 49 ans	-0,45	-11,16	0,000		-0,34	-9,23	0,000		-0,27	-5,98	0,000		-0,12	-2,92	0,003	
	Entre 50 et 64 ans	réf				réf				réf				réf			
	Entre 65 et 79 ans	0,45	8,05	0,000		0,44	9,04	0,000		0,16	2,35	0,019		0,31	6,56	0,000	
	80 ans et plus	0,64	4,75	0,000		0,72	8,99	0,000		0,41	2,70	0,007		0,55	6,49	0,000	
Précarité financière	Pas de précarité	réf				réf				réf				réf			
	Précarité moyenne	-0,19	-5,68	0,000		-0,27	-8,36	0,000		-0,16	-4,24	0,000		-0,17	-4,72	0,000	
	Précarité forte	-0,47	-8,66	0,000		-0,46	-10,66	0,000		-0,37	-6,01	0,000		-0,25	-5,09	0,000	
Standard de vie	Pas de privation	réf				réf				réf				réf			
	Privation faible	-0,22	-3,43	0,001		-0,21	-3,37	0,001		-0,06	-0,79	0,428		-0,25	-3,48	0,001	
	Privation forte	-0,39	-9,75	0,000		-0,46	-10,22	0,000		-0,35	-7,92	0,000		-0,32	-6,30	0,000	
Etat de santé	Mauvais état	-0,63	-12,83	0,000		-0,59	-13,92	0,000		-0,50	-9,09	0,000		-0,73	-15,25	0,000	
Changement de l'état de santé	Détérioration	-0,25	-4,65	0,000		-0,36	-8,36	0,000		-0,26	-4,26	0,000		-0,30	-6,18	0,000	
	Pas de changement	réf				réf				réf				réf			
	Amélioration	-0,07	-1,77	0,078		-0,05	-1,41	0,158		0,08	1,68	0,093		0,03	0,78	0,436	
Limitation d'activité pour raison de santé dans la vie	Pas de limitation	réf				réf				réf				réf			
	Limitation moyenne	-0,25	-6,91	0,000		-0,36	-11,75	0,000		-0,17	-4,19	0,000		-0,25	-7,22	0,000	
	Limitation forte	-0,34	-6,88	0,000		-0,65	-16,00	0,000		-0,24	-4,42	0,000		-0,46	-10,17	0,000	

Table 4: Déterminants du bien-être subjectif en 2000 et 2012 : analyses multivariées (suite)

		Indicateur composite								Question globale							
		2000				2012				2000				2012			
		coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2	coef	t-val	p-val	R2
Problèmes psychosomatique		-0,17	-11,57	0,000		NA				-0,11	-7,24	0,000		NA			
Capital social	Pas/peu de soutien émotionnel	-0,19	-3,14	0,002		NA				-0,31	-4,75	0,000		NA			
	Soutien émotionnel moyen	réf								réf							
	Soutien émotionnel fort	0,29	9,42	0,000						0,38	11,05	0,000					
Confiance dans les institutions suisses	Pas de confiance	-0,17	-4,36	0,000		NI				-0,17	-3,82	0,000		NI			
	Confiance moyenne	réf								réf							
	Confiance élevée	0,19	5,93	0,000						0,18	4,83	0,000					
Statut sur le marché du travail	Actifs occupés	NI				réf				réf				NI			
	Non -actifs					0,30	8,52	0,000		0,24	6,33	0,000					
	Au chômage					-0,15	-1,02	0,309		-0,74	-3,93	0,000					
Genre	Etre une femme	0,27	9,22	0,000		NI				NI				NI			
N		7071				7299				7071				7299			

NA : non disponible, NI : non-inclus.
Réf : catégorie de référence, R2 : pourcentage de variance expliquée en %.
Source : Panel Suisse de Ménages 2000 et 2012.

En utilisant la question globale, les meilleurs prédicteurs du bien-être subjectif sont également les mesures de la santé et de la situation financière pour les deux années. L'état de santé, le changement dans l'état de santé, limitation d'activité pour raison de santé et les problèmes psychosomatiques[15] ont un pouvoir explicatif qui varie de 2.0 à 8.1%. La précarité financière et le standard de vie expliquent, quant à eux, entre 2.0 et 2.5% de la variance du bien-être subjectif. Notons également que le soutien émotionnel, uniquement disponible en 2000, explique 2.6% de la variance. Quant au meilleur modèle multivarié, il explique 8.5% de la variance du bien-être subjectif individuel en 2000 à l'aide des indicateurs de santé et de précarité financière, et 10.8% de la variance du bien-être subjectif individuel en 2012 à l'aide des mêmes indicateurs. En 2000, l'ajout des variables d'âge, de soutien émotionnel, de confiance dans les institutions, et de statut sur le marché du travail amène le pourcentage de variance expliquée à 14.0%. En 2012, l'ajout de la variable d'âge amène le pourcentage de variance expliquée à 12.6%.

3.6 Discussion

Nous avons testé des déterminants appartenant à chacune des catégories définies par Dolan et al. (2008) qui recouvrent l'ensemble des déterminants du bien-être subjectif usuellement étudiés. Malgré tout, les analyses réalisées ne permettent qu'une compréhension limitée du bien-être subjectif en Suisse et de ses déterminants. Si nous nous penchons plus particulièrement sur les déterminants de la question globale, la santé et la situation financière expliquent environ 10% de la variance, ce qui reste assez limité pour la compréhension du phénomène. En 2000, en rajoutant le soutien émotionnel, l'âge, la confiance dans les institutions et le statut sur le marché du travail, le pouvoir explicatif du modèle augmente de 5%. Et en 2012, en rajoutant l'âge, il augmente de 2%. Concernant l'indicateur composite du bien-être subjectif, la compréhension du phénomène est un peu meilleur (environ un quart de la variance de cette mesure), mais reste limitée.

De manière générale, quelle que soit l'opérationnalisation du bien-être subjectif et quelle que soit l'année considérée, nous constatons donc que les indicateurs qui expliquent la plus grande part de la variance du bien-être subjectif sont les déterminants liés à la santé (c.-à-d. état de santé, changement de l'état de santé, limitation d'activité pour raison de santé, problèmes psychosomatiques) et ceux liés à la situation financière (c.-à-d. standard de vie et précarité financière). Plus spécifiquement, lorsque nous considérons les deux opérationnalisations du bien-être subjectif, nous constatons que, en 2000, les déterminants ont plus ou moins le même pouvoir explicatif qu'en 2012, et que le modèle multivarié de base est identique et possède un pouvoir explicatif similaire. Ces résultats suggèrent que les déterminants du bien-être subjectif sont restés inchangés entre 2000 et 2012.

En revanche, selon l'opérationnalisation du bien-être subjectif utilisée, le pouvoir explicatif des déterminants change. Les indicateurs liés à la santé et à la situation financière, des indicateurs pourtant traditionnellement analysés en lien avec le bien-être subjectif, ne permettent pas de

[15] Variable uniquement disponible en 2000.

comprendre à la même hauteur les deux construits. En effet, environ 20% de la variance des scores de l'indicateur composite est expliquée par ces déterminants contre seulement 10% de la variance des scores de la question globale. Ce résultat n'est pas étonnant étant donné que ces deux catégories de déterminants correspondent à deux des variables utilisées dans la construction de l'indicateur composite : la satisfaction avec la santé et la situation financière.
A ce stade, nous pouvons nous demander quelle mesure est un meilleur indicateur du bien-être subjectif. La santé et la situation financière, certes, sont des déterminants importants du bien-être subjectif, mais sont-ils centraux ? Choisir quatre variables de satisfaction pour construire un indicateur composite du bien-être subjectif revient à décider que les domaines de vie qu'elles représentent sont centraux. Si cela était le cas, alors la corrélation entre l'indicateur composite et la question globale devrait être plus élevée; or, tous deux ne partagent que 50% de variance commune. Lorsque nous demandons à une personne si elle est satisfaite de sa vie en général, elle considère les domaines de la vie qu'*elle-même* considère comme importants en fonction de ses valeurs. Or, ces domaines ne correspondent pas nécessairement aux quatre domaines de satisfaction choisis pour construire l'indicateur composite. Par exemple, une personne qui n'est pas satisfaite de son travail, mais qui le considère uniquement comme un moyen de subvenir à ses besoins et a choisi d'investir d'autres domaines de sa vie, ne jugera pas forcément que son bien-être subjectif est bas. Cette réflexion s'inscrit dans le débat, esquissé dans la Partie I, qui porte sur l'équivalence ou la non-équivalence des mesures du bien-être subjectif par domaines ou globales. Au vu des résultats obtenus, il semblerait que les déterminants sont assez similaires, ce qui peut être attendu avec des indicateurs partageant 50% de variance, mais pas équivalents.

3.5 Limitation

Il convient finalement de relever plusieurs éléments qui ont limité les possibilités d'analyse dans cette seconde partie. Premièrement, plusieurs variables (c.-à-d. capital social, confiance envers les institutions suisses, activités associatives) n'étaient pas disponibles dans les données du PSM en 2012, et ce dernier ne comprenait presque aucunes variables se rapportant à la septième catégorie définie par Dolan et al. (2008), soit l'environnement économique, social et politique plus large. Ensuite, l'attrition naturelle des données panel a également limité les possibilités d'analyse dans la mesure où elle influence les caractéristiques de l'échantillon de 2012. Comme nous avons pu le voir, le pourcentage de personnes de nationalité étrangère et celles ayant une formation primaire ou secondaire de même que les personnes pauvres ou à risque de pauvreté a diminué entre 2000 et 2012. Cela s'explique notamment par le fait que les personnes possédant de telles caractéristiques sont plus susceptibles de se retirer de ce type d'enquête.
Ces résultats constituent toutefois un premier pas vers une meilleure compréhension du bien-être subjectif en Suisse et de son évolution depuis les années 2000. Afin de pouvoir conclure sur le potentiel changement du niveau de bien-être subjectif et de ses déterminants, une vraie analyse longitudinale des données est nécessaire. En effet, seule une telle analyse permettrait de prendre en compte l'évolution intra-individuelle.

4. CONCLUSION

Dans la partie I, les données du PSM nous ont permis de créer un indicateur du bien-être subjectif individuel qui peut être mesuré dans le temps. Malheureusement, cela n'a pas pu être le cas pour un indicateur du bien-être subjectif sociétal, les données nécessaires n'étant pas disponibles pour chaque vague de l'enquête. Néanmoins, grâce aux données 2005, nos résultats ont permis de corroborer les résultats de Suter et Iglesias (2005) : le bien-être subjectif comporte deux dimensions – individuelle et sociétale – qui représentent deux construits liés, mais distincts, et la dimension individuelle du bien-être subjectif est fortement corrélée à la mesure globale de satisfaction avec la vie.

De plus dans cette partie, nous avons vu que le choix de l'opérationnalisation (mesure globale versus par domaine) dessine deux évolutions du bien-être subjectif en Suisse légèrement différentes (stabilité versus légère diminution du bien-être) et nous posions la question de savoir comment interpréter ces résultats et, surtout, à quel indicateur devions-nous nous fier ? Un premier élément de réponses était déjà présent dans la première partie. En effet, les deux indicateurs bien que fortement corrélés, ne partageait que 50% de variance commune. Dans la partie II d'autres éléments viennent s'ajouter. Ainsi, bien que les déterminants qui ressortent de la sélection de modèle soient plus ou moins identiques pour les deux indicateurs, ils n'ont pas le même pouvoir explicatif. De plus, si les quatre variables de satisfaction choisies pour construire l'indicateur composite représentent bien des éléments centraux pour la satisfaction avec la vie, alors il aurait été attendu que la corrélation entre cet indicateur composite et la question globale soit encore plus élevée. En outre, quelle que soit l'opérationnalisation du bien-être subjectif adoptée, ce sont les indicateurs de santé (c.-à-d. état de santé, changement dans l'état de santé, limitation d'activité pour raison de santé) et de situation financière (c.-à-d. précarité financière et statut sur le marché du travail) qui expliquent principalement la variance du bien-être subjectif, et ce en 2000 comme en 2012. En conclusion, bien que ces éléments ne permettent pas de répondre directement à notre questionnement sur la mesure la plus adaptée, ils confirment que les deux mesures ne sont pas équivalentes.

Le projet de recherche dans lequel s'inscrit cette note porte notamment sur l'évolution du bien-être en Suisse. Dans ce contexte, nous nous attendions à ce que ce dernier soit affecté à la fois par l'évolution de la conjoncture économique (récessions économiques de 2003 et de 2008) et par différents changements sociétaux (changements des inégalités socio-économiques, hausse de la population migrante, etc.). De manière générale, nous attendions une baisse du bien-être subjectif individuel et sociétal. Les résultats obtenus montrent soit pas de changement soit une très légère diminution du bien-être subjectif individuel (la dimension sociétale n'ayant pu être mesurée dans le temps). Plusieurs éléments pourraient expliquer ces résultats. La plus triviale serait que les récessions économiques n'aient pas ou peu touché notre pays ce qui expliquerait que l'évolution du bien-être subjectif ne révèle pas d'évolution conjoncturelle. Mais cela serait sans compter sur plusieurs phénomènes mentionnés précédemment : les phénomènes d'adaptation et l'attrition.

D’un côté, le phénomène d’adaptation amènerait les personnes interviewées à réajuster leur référentiel pour évaluer leur bien-être subjectif en lien avec leur perception des risques encourus du fait de la récession économique.
D’un autre côté, compte tenu de l’attrition dans les données du PSM et de la diminution du nombre de personne en situation défavorable, telles que les personnes connaissant une forte privation ou ayant un niveau d’éducation moyen à faible, nous nous attendions à une augmentation du bien-être subjectif moyen qui aurait compensé une diminution moyenne du bien-être subjectif.
Notons encore un point non traité dans cette note et qui aurait amené une diminution du niveau de bien-être dans le temps : le « panel conditionning », c-à-d le fait de poser plusieurs fois la même question à une personne (phénomène pouvant affecter son évaluation comme expliquer par Fazio, et al. (1986) en rendant plus accessibles les évaluations cognitives de la vie).
Néanmoins, aucun des points évoqués ci-dessus concernant l’évolution du niveau du bien-être subjectif individuel n’apporte d’élément supplémentaire pour trancher sur l’opérationnalisation du bien-être subjectif la plus adaptée – la question globale versus l’indicateur composite. En conséquence, le recours à l’une ou l’autre reste, à ce stade, un choix qui doit s’appuyer sur des bases théoriques plutôt qu’empiriques, en fonction des objectifs de chaque recherche et des besoins en matière de politique sociale.

5. BIBLIOGRAPHIE

Argyle, M. (1987). *The psychology of happiness*. London: Methuen.

Atkinson, T. (1982). The stability and validity of quality of life measures. *Social Indicators Research*, *10*(2), 113-132.

Blais, M. R., Vallerand, R. J., Pelletier, L. G., & Brière, N. M. (1989). L'échelle de satisfaction de vie: Validation canadienne-française du « Satisfaction with Life Scale. ». *Canadian Journal of Behavioural Science*, *21*(2), 210-223.

Bradburn, N. M. (1969). *The structure of psychological well-being*. Oxford, England: Aldine.

Brickman, P., & Coates, D. (1978). Lottery winners and accident victims: Is happiness relative? *Journal of Personality and Social Psychology*, *36*(8), 917-927.

Brief, A. P. (1998). *Attitudes in and around organizations*. Thousand Oaks: Sage Publications.

Browne, M. W., & Cudeck, R. (1993). Alternative ways of assessing model fit. In K. A. Bollen & J. S. Long (Eds). *Testing structural equation models (*p. 136-162*)*. Newbury Park, CA: Sage.

Cummins, R. A. (1996). The domains of life satisfaction: An attempt to order chaos. *Social Indicators Research*, *38*(3), 303-328.

Cummins, R. A., Eckersley, R., Pallant, J., Vugt, J. van, & Misajon, R. (2003). Developing a National Index of Subjective Wellbeing: The Australian Unity Wellbeing Index. *Social Indicators Research*, *64*(2), 159-190.

Deaton, A. (2008). Income, Health, and Well-Being around the World: Evidence from the Gallup World Poll. *The Journal of Economic Perspectives*, *22*(2), 53-72.

Diener, E. (1984). Subjective well-being. *Psychological Bulletin*, *95*(3), 542-575.

Diener, E. (2000). Subjective well-being: The science of happiness and a proposal for a national index. *American Psychologist*, *55*(1), 34-43.

Diener, E., Emmons, R. A., Larson, R. L., & Griffin, S. (1985). The satisfaction with life scale. *Journal of personality assessment*, *49*(1), 71-75.

Diener, E., Lucas, R. E., & Oishi, S. (2002). Looking up and looking down: Weighting good and bad information in life satisfaction judgments. In C. R. Snyder & S. J. Lopez. *The handbook of positive psychology* (p. 63-73). Oxford: Oxford University Press.

Diener, E., & Seligman, M. (2004). Beyond Money: Toward an Economy of Well-Being. *Psychological science in the public interest*, *5*(1), 1-31.

Diener, E., Suh, E. M., Lucas, R. E., & Smith, H. L. (1999). Subjective well-being: Three decades of progress. *Psychological Bulletin*, *125*(2), 276-302.

Diener, E., Wirtz, D., Tov, W., Kim-Prieto, C., Choi, D., Oishi, S., & Biswas-Diener, R. (2009). New measures of well-being: Flourishing and positive and negative feelings. *Social Indicators Research*, *39*, 247-266.

Dolan, P., Peasgood, T., & White, M. (2008). Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being. *Journal of Economic Psychology*, *29*(1), 94-122.

Dolbier, C. L., Webster, J. A., McCalister, K. T., Mallon, M. W., & Steinhardt, M. A. (2005). Reliability and validity of a single-item measure of job satisfaction. *American Journal of Health Promotion*, *19*(3), 194–198.

Fazio, R. H., Powell, M. C., & Williams, C. J. (1989). The role of attitude accessibility in the attitude-to-behavior process. *Journal of Consumer Research*, *16*(3), 280-288.

Fazio, R. H., Sanbonmatusu, D., Powell, M., & Kardes, F. (1986). On the automatic activation of attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology*, *50*(2), 229-238.

Frey, B. S., & Stutzer, A. (2002). The Economics of Happiness. *World economics*, *3*(1), 1-17.

Gasper, D. (2010). Understanding the diversity of conceptions of well-being and quality of life. *The Journal of Socio-Economics*, *39*(3), 351-360.

Halleröd, B. (1995). The Truly Poor: Indirect and Direct Consensual Measurement of Poverty in Sweden, *2*(5), 111-129.

Haslam, C., Holme, A., Haslam, S. A., Iyer, A., Jetten, J., & Williams, W. H. (2008). Maintaining group memberships: social identity continuation predicts well-being after a stroke. *Neuropsychological Rehabilitation*, *18*, 671-691.

Helliwell, J. F. (2003). How's life? Combining individual and national variables to explain subjective well-being. *Economic Modelling*, *20*(2), 331-360.

Helliwell, J. F., & Barrington-Leigh, C. P. (2010). Viewpoint: Measuring and understanding subjective well-being. *Canadian Journal of Economics*, *43*(3), 729-753.

Helliwell, J. F., & Putman, R. D. (2004). The social context of well–being. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London B: Biological Sciences*, *359*(1449), 1435-1446.

Hoppock, R. (1935). *Job satisfaction*. New York: Harper.

Hu, L. T., & Bentler, P. (1995). Evaluating model fit. In R. H. Hoyle (Eds.), *Structural equation modeling. Concepts, issues, and applications* (p.76-99). Thousand Oaks, CA: Sage.

Hu, L. T., & Bentler, P. M. (1998). Fit indices in covariance structure modelling: Sensitivity to underparametrized model misspecification. *Psychological Methods*, *3*(4), 424-453.

Hu, L. T., & Bentler, P. M. (1999). Cutoff criteria for fit indexes in covariance structure analysis: Conventional criteria versus new alternatives. *Structural Equation Modelling*, *6*(1), 1-55.

Huppert, F. A. (2009). Psychological Well-being: Evidence Regarding its Causes and Consequences. *Applied psychology: health and well-being*, *1*(2), 137-164.

Huppert, F. A., Marks, N., Clark, A., Siegrist, J., Stutzer, A., Vittersø, J., & Wahrendorf, M. (2009). Measuring Well-being Across Europe: Description of the ESS Well-being Module and Preliminary Findings. *Social Indicators Research*, *91*(3), 301-315.

Huppert, F. A., & So, T. T. C. (2013). Flourishing Across Europe: Application of a New Conceptual Framework for Defining Well-Being. *Social Indicators Research*, *110*(3), 837-861.

Kesebir, P., & Diener, E. (2008). In pursuit of happiness: Empirical answers to philosophical questions. *Perspectives on psychological science*, *3*(2), 117-125.

Krosnick, J. A., Judd, C. M., & Wittenbrink, B. (2005). The measurement of attitudes. In D. Albarracon, B. T. Johnson, & M. P. Zanna (Eds.), *The handbook of attitudes* (p. 21–76). Mahwah, NJ: Erlbaum.

Lucas, R. E., Clark, A. E., Georgellis, Y., & Diener, E. (2004). Unemployment alters the set point for life satisfaction. *Psychological Science*, *15*(1), 8-13.

Michalos, A. C., & Kahlke, P. M. (2010). Stability and Sensitivity in Perceived Quality of Life Measures: Some Panel Results. *Social Indicators Research*, 98(3), 403-434.

Muthen, L. K., & Muthen, B. O. (2007). *Mplus User s Guide Fifth Edition*. Los Angeles, CA: Muthen & Muthen.

Myers, D. G. (1992). *The pursuit of happiness: Who is happy and why*. New York: William Morrow.

Nagy, M. S. (2002). Using a single-item approach to measure facet job satisfaction. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, *75*(1), 77–86.

OFS. (2013). Regard sur la classe moyenne. Evolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009. Consulté à l'adresse http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=5048

Sackett, P. R., & Larson, J. R. J. (1990). Research strategies and tactics in industrial and organizational psychology. In M. D. Dunnette & L. M. Hough (Eds.), *Handbook of industrial*

and organizational psychology (p. 419-489). Palo Alto, CA, US: Consulting Psychologists Press.

Sandvik, E., Diener, E., & Seidlitz, L. (1993). Subjective Well-Being: The Convergence and Stability of Self-Report and Non-Self-Report Measures. *Journal of personality*, *61*(3), 317-342.

Scarpello, V., & Campbell, J. P. (1983). Job satisfaction: Are all the parts there? *Psychology*, *36*(3), 577–600.

Schermelleh-Engel, K., Moosbrugger, H., & Müller, H. (2003). Evaluating the fit of structural equation models: Tests of significance and descriptive goodness-of-fit measures. *Methods of Psychological Research Online*, *8*(8), 23-74.

Schimmack, U. (2007). The structure of Subjective Wellbeing. In R. Larsen and M. Eid (Eds.). *The science of subjective well-being* (p. 97–123). New York: Guilford.

Spector, P. E. (1997). *Job satisfaction: Applications, assessment, causes and consequences*. Thousand Oaks: Sage.

Stiglitz, J., Sen, A. & Fitoussi, J.P. (2009). *Richesse des nations et bien-être des individus.* Paris : Odile Jacob.

Stutzer, A., & Frey, B. S. (2010). Recent Advances in the Economics of Individual Subjective Well-Being. *Social Research*, *77*(2), 679-714.

Suter, C., & Iglesias, K. (2005). Relative Deprivation and Well-being: Switzerland in comparative perspective. In H. Kriesi, P. Farago, M. Kohli, & M. Zarin-Nejadan (Eds.). *Contemporary Switzerland, Revisiting the Special Case* (p. 9-37). Houndmills: Palgrave Macmillan.

Veenhoven, R. (1994). Is happiness a trait? *Social Indicators Research*, *32*(2), 101-160.

Wanous, J. P., Reichers, A. E., & Hudy, M. J. (1997). Overall job satisfaction: How good are single-item measures? *Journal of Applied Psychology*, *82*(2), 247–252.

ANNEXE

Caractéristiques personnelles

Les variables considérées incluaient l'âge, le sexe (femme/homme), et la nationalité (suisse/autre).

Revenu

La classe de revenu. Cette variable a été construite à partir de la définition de l'Office fédéral de la statistique qui s'appuie sur le revenu équivalent brut du ménage. Les *personnes de la classe moyenne* (modalité neutre) sont ainsi celles dont le revenu se situe entre 70 et 150% du revenu équivalent brut médian (OFS, 2013). Nous avons ensuite défini deux modalités défavorables : les *personnes à risque de pauvreté* dont le revenu se situe entre 50 et 70% du revenu médian et les *personnes souffrant de pauvreté* dont le revenu correspond à moins de 50% du revenu médian (selon le seuil défini par l'OCDE). Les *personnes de la classe supérieure* sont celles dont le revenu correspond à 150% du salaire médian (modalité favorable). Enfin, nous avons créé une cinquième modalité avec les *personnes n'ayant pas répondu*, ce afin de ne pas perdre un trop grand nombre de répondants.

La précarité financière. Cette variable a été construite à partir de la combinaison des réponses aux deux questions suivantes: « Si vous considérez le revenu total de votre ménage, diriez-vous qu'actuellement votre ménage (a) peut épargner, (b) dépense ce qu'il gagne, (c) puise dans ses réserves, ou (d) s'endette? » et « Depuis (mois, année), avez-vous expérimenté des problèmes d'arriéré de paiement ? (a) non, (b) oui, parfois, ou (c) oui, souvent ». La modalité neutre, *absence de précarité*, regroupe les personnes qui ont indiqué que leur ménage était capable d'épargner et n'avait pas d'arriérés de paiements. La première modalité défavorable, *précarité financière moyenne*, regroupe les personnes qui ont indiqué soit devoir puiser dans les réserves du ménage soit avoir parfois des arriérés de paiement (l'un ou l'autre et non les deux). La seconde modalité défavorable, *précarité financière forte*, regroupe toutes les autres combinaisons de réponses.

Standard de vie. Cette variable a été construite à partir d'une mesure de privation relative, le *Proportional Deprivation Index (PDI)* de Halleröd (1995). Cet indice est construit à partir d'une liste de biens et de services : avoir une télévision couleur, une voiture, une machine à laver le linge, une machine à laver la vaisselle, un ordinateur, pouvoir s'offrir un repas au restaurant une fois par mois, prendre une semaine de vacances par an hors de la maison, pouvoir épargner de l'argent dans un fond de pension privé, pouvoir inviter des amis à la maison au moins une fois par mois. Chaque item est pondéré par le pourcentage de personnes qui l'estiment nécessaire pour mener une vie considérée comme décente en Suisse (pondération sociale). Ainsi, le PDI correspond à la somme des items pondérés par la pondération sociale multipliée par un si le ménage ne peut pas s'offrir le bien ou le service pour des raisons financières. La pondération sociale nécessaire n'étant disponible qu'à partir de 2013 dans le PSM, nous avons utilisé celle de l'Euromodule (1999/2000) pour pondérer les données 2000, et celle du PSM 2013 pour pondérer les données 2012. La modalité neutre, *aucune privation*, s'applique aux personnes qui ne connaissent pas de privation (score de 0). La première modalité défavorable, *privation faible*, s'applique aux personnes ayant un

score supérieur à 0 et inférieur à 15 (score médian des privés) ; la seconde modalité défavorable, *privation forte*, s'applique aux personnes ayant un score égal ou supérieur à 15.

Caractéristiques socialement développées

Education. Cette variable se réfère au plus haut niveau de formation achevé. La modalité défavorable, *formation primaire*, comprend les personnes qui n'ont pas achevé leur école obligatoire ainsi que celles qui ont terminé l'école obligatoire, une formation professionnelle élémentaire, un stage ménager, ou une année d'école commerciale courte. La modalité neutre, *formation secondaire*, comprend les personnes qui ont terminé un apprentissage (CFC) ou une formation dans une école de culture générale, une école professionnelle à plein temps (maturité professionnelle), une école normale, ou un gymnase (baccalauréat/maturité). La modalité favorable, *formation tertiaire*, comprend les personnes qui ont terminé une formation dans une école technique ou professionnelle, une école professionnelle supérieure ETS, une haute école pédagogique (HEP) ou spécialisée (HES), une université ou une EPF.

Etat de santé. Cette variable a été construite sur la base des réponses, en cinq modalités, à la question suivante : « Nous allons parler de différents aspects de votre santé. Comment vous sentez-vous maintenant ? » La modalité neutre, *bon état de santé*, comprend les personnes qui ont dit qu'elles se sentaient « bien » et « très bien ». La modalité défavorable, *mauvais état de santé*, comprend les personnes qui ont dit qu'elles se sentaient « moyennement bien », « pas très bien » ou « pas bien du tout ».

Changement de l'état de santé. Cette variable a été construire à l'aide de la question: « Depuis (mois, année), est-ce que votre état de santé c'est amélioré ou détérioré », où 0 correspondait à la réponse « grandement détérioré », 5 à la réponse « pas de changement », puis 10 à la réponse « grandement amélioré ». La modalité neutre, *absence de changement*, englobe les scores de 5, la modalité défavorable, *détérioration de l'état de santé*, les scores de 0 à 4, et la modalité favorable, *amélioration de l'état de santé*, les scores de 6 à 10.

Limitation d'activité pour raison de santé. Cette variable a été construite à l'aide de la question: « Dites-moi dans quelle mesure, en général, votre état de santé vous limite dans vos activités quotidiennes (pour votre ménage, votre travail ou dans vos loisirs) », où les réponses varient de 0 « pas du tout » à 10 « très fortement ». La modalité neutre, *aucune limitation à la santé*, englobe les scores de 0, la première modalité défavorable, *moyenne à la santé*, les scores de 1 à 4, et la seconde modalité défavorable, *limitation forte à la santé*, les scores de 5 à 10.

Problèmes psychosomatiques. Cette variable additionne les réponses affirmatives aux questions de prévalence des problèmes psychosomatiques, soit le fait de souffrir, au moins une fois par mois, de mal de dos, de faiblesse, de fatigue ou manque d'énergie, de difficulté à dormir ou insomnies, et de maux de têtes. Cette variable a été traitée de manière continue. La modalité neutre correspond à l'absence de problème psychosomatique.

Statut sur le marché du travail. Cette variable comporte trois modalités. La modalité neutre, *les actifs occupés*, regroupe les personnes qui travaillent au moins une heure par semaine. La

modalité défavorable correspondant aux personnes au chômage. La modalité favorable correspond aux *non-actifs.*

L'utilisation du temps

Association. Cette variable a été construite à partir de la question : « Participez-vous à des activités de sociétés ou d'autres groupes (groupes religieux y compris) ? ». La modalité neutre, *non-membre d'une association*, correspond aux réponses négatives ; la modalité favorable, *membre d'une association*, correspond aux réponses affirmatives.
Travail bénévole. Cette variable a été construite avec la question suivante : « Exercez-vous des activités honorifiques ou de bénévolat au sein d'une association, d'une organisation ou d'une institution ? ». La modalité neutre, *pas de travail bénévole*, correspond aux réponses négatives ; la modalité favorable, *travail bénévole*, correspond aux réponses affirmatives.
Activités associatives. Cette variable correspond à la somme des associations auxquelles appartiennent les personnes interrogées, parmi les associations suivantes : associations parentales ou locales, associations sportives ou de loisirs, organisations culturelles, musicales ou éducatives, syndicats ou associations professionnelles, parti politique, organisation de protection de l'environnement, association de femmes, ou association des droits de l'homme ?. La modalité neutre, *activité associative faible*, correspond à un score de 1, la modalité défavorable, *aucune activité associative*, à un score de 0, et la modalité favorable, *activité associative moyenne,* aux scores supérieurs à 1.

Attitudes/croyances sur soi/les autres/la vie

Intérêt pour la politique. Cette variable a été construite avec la question : « Parlons de politique et de votre opinion sur le sujet : de manière générale, à quel point êtes-vous intéressé par la politique ? », où les scores varient de 0 « pas du tout intéressé » à 10 « très intéressé ». La modalité neutre, *intérêt moyen pour la politique*, correspond aux scores de 1 à 5, la modalité défavorable, *intérêt faible pour la politique*, au score de 0, et la modalité favorable, *intérêt marqué pour la politique*, aux scores de 6 à 10.
Confiance dans les institutions suisses. Cette variable correspond à l'agrégation des réponses à deux questions[16]. Premièrement, « A quel point pensez-vous qu'une personne puisse avoir une influence sur la politique gouvernementale ? », où les réponses varient de 0 « aucune influence » à 10 « très forte influence ». Et deuxièmement, « A quel point avez-vous confiance dans le gouvernement fédéral (Berne)) », où les réponses varient de 0 « aucune confiance » à 10 « une confiance totale ». La modalité neutre, *confiance moyenne*, correspond aux scores de 3 à 5, la modalité défavorable, *absence de confiance*, aux scores de 0 à 2, et la modalité favorable, *confiance élevée*, aux scores de 6 à 10.

[16] Ces questions ne sont pas disponibles pour l'année 2012.

Relations

Capital social. Pour cette dimension, deux variables ont été construites – soutien émotionnel et soutien pratique – sur la base de quatre sources de soutien : la parenté hors ménage, les voisins, les amis proches et les collègues (pour les personnes actives sur le marché du travail). Le soutien émotionnel est mesuré à l'aide d'une série de quatre questions, comme « A quel point X peut-il ou peut-elle être là en cas de besoin en faisant preuve de compréhension, en parlant avec vous par exemple ? », où les réponses varient de 0 « pas du tout » à 10 « beaucoup ». Le soutien pratique est mesuré à l'aide d'une série de quatre questions, comme « En cas de nécessité, à votre avis, dans quelle mesure X peut-il ou peut-elle vous aider pratiquement (c'est-à-dire par une aide concrète ou un conseil utile) ? », où les réponses varient de 0 « pas du tout » à 10 « beaucoup ». Les questions de soutien émotionnel et pratique ont été posées en référence à chacune des quatre sources de soutien. Les deux variables de capital social – soutien émotionnel et soutien pratique – correspondent à la moyenne des soutiens apportés. Chacune comporte une modalité neutre, *soutien moyen*, qui correspond aux scores de 5 à 7.5, une modalité défavorable, *pas ou peu de soutien*, qui correspond aux scores inférieurs à 5, et une modalité favorable, *soutien fort*, qui correspond aux scores supérieurs à 7.5.

Environnement économique, social et politique plus large

Les indicateurs correspondant à cette dernière catégorie sont des indicateurs du bien-être subjectif sociétal, pour lesquels peu de questions sont malheureusement disponibles à la fois pour les années 2000 et 2012. Une seule variable a ainsi été construite.

Victimisation. Cette variable a été construite à partir de la question : « Avez-vous dû faire face à ce type de problème avec votre logement : crime, violence ou vandalisme dans votre quartier ? » La modalité neutre, *aucune victimisation*, correspond aux réponses négatives ; la modalité défavorable, *victimisation*, correspond aux réponses affirmatives.